

Hollandais et autres dont le climat approche quelque peu du nôtre, sont exempts du fléau de l'ivrognerie et que cela est dû à l'usage habituel des boissons à faible pourcentage d'alcool. Cette affirmation est contraire aux faits, et dans tous ces endroits, la statistique affirme la présence d'une forte proportion d'ivrognes dont le nombre tend à décroître du moment que le pouvoir impose des mesures sévères.

En France il est constaté que l'alcoolisme fait de rapides progrès, alimenté qu'il est par le privilège des bouilleurs de crû que l'État accorde à tous ceux qui récoltent du vin. En Allemagne, en Autriche et en Angleterre, les mêmes symptômes se manifestent. Pour ce qui est de l'Angleterre, l'opinion publique a fini par s'émonvoir, et certaines restrictions viennent d'être imposées aux brasseurs et débitants de boissons. Nous reconnaissons volontiers que dans certains pays méridionaux, tels que l'Italie et l'Espagne, l'ivrognerie est moins répandue ; mais cette immunité doit être attribuée bien plus au climat énervant de ces pays qui fait une loi de la sobriété qu'à l'habitude de boire seulement des liqueurs peu fortes en alcool. Affirmer que c'est tout un événement que de rencontrer un homme ivre en France, en Allemagne ou en Angleterre, c'est aller contre la vérité des faits et donner un démenti aux statistiques officielles. Est-il bien certain que « avoir la liberté de boire apprend à boire comme un être doué de raison ? » Dans les villes de notre province et dans nombre de municipalités rurales, la facilité de boire existe et les habitants de ces endroits ont-ils jamais trouvé en cela le secret d'éviter l'ivrognerie ? Consultez les annales des tribunaux correctionnels et vous serez édifié là-dessus ; sans compter que la crainte d'être arrêté par les gendarmes et conduit au poste empêche bien des débauches publiques sans mettre un frein à l'intempérance privée et domestique.

N'ayons pas d'illusions à ce sujet ; rendre libre le commerce de la bière et du vin, et surtout enlever aux municipalités le droit d'accorder ou de refuser des licences à leur gré, c'est ouvrir la